

DOSSIER

FICHE D'INSCRIPTION
CLUB DES MARSOUINS SAISON 20__-20__

PHOTO



Renouvellement

Nouvelle Adhésion

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : ____ / ____ / ____

SEXE : M F **Nationalité :** _____

NOM DES PARENTS : _____

(Si différent de celui de l'enfant)

ADRESSE : _____

CP : _____

VILLE : _____

TÉLÉPHONE : Domicile _____

Portable _____

E-MAIL : _____ @ _____

@

REGLEMENT INTERIEUR DU C.M.H.

L'adhésion au CMH implique l'ACCEPTATION et le RESPECT du présent règlement...

Les créneaux du club des Marsouins sont réservés UNIQUEMENT aux adhérents du C.M.H.

1) Respect du RI de la piscine :

- En tant qu'utilisateur de l'équipement de la Communauté d'agglomération, le Club des Marsouins et ses adhérents s'engagent à prendre connaissance et à respecter le Règlement Intérieur (RI) de la piscine ;
- Les Adultes doivent respecter l'ordre des vestiaires collectifs : N° 3 les Filles et N° 4 les Garçons ;
- TOUT manquement volontaire au RI de la piscine peut entraîner une exclusion du Club après décision du bureau du CMH (Sans aucun remboursement de la cotisation) ;

2) Responsabilité :

- Le CMH est le garant de la sécurité. Dans ce cadre, il a la responsabilité de tous les adhérents durant les créneaux horaires auxquels ils se sont inscrits (vestiaire, plage, bassin etc.). Cette responsabilité entraîne de la part des adhérents des obligations :
 - Aucun adhérent ne doit être dans l'eau avant l'heure exacte du début du cours ni de rester dans l'eau à la fin de la séance ;
 - Aucun adhérent ne peut être dans l'eau sans la présence du moniteur du groupe ;
 - Si un mineur doit partir en cours de séance, les parents doivent prévenir le moniteur avant la séance et venir chercher leur enfant dans la piscine, après accord de son moniteur ;
 - La PATAUGEOIRE est INTERDITE** à tout enfant pendant les créneaux du club ;

3) Hygiène :

- Les CHAUSSURES sont INTERDITES dès les VESTIAIRES** (Obligation de se déchausser AVANT de pénétrer dans les vestiaires) ;
- TOUS les adhérents se déshabillent obligatoirement dans les vestiaires collectifs :
 - N° 3 pour les Filles et N° 4 pour les Garçons ;
- Le BONNET de bain est OBLIGATOIRE ;**
- Il est INTERDIT de MANGER sur les bassins ;
- AVANT d'ALLER dans l'EAU une DOUCHE SAVONNEE et SHAMPOUINEE est OBLIGATOIRE ;**
- Aucun « matériel » de baignade ou jeux personnel n'est autorisé dans l'eau (ballon, bouée etc.) ;
- Les parents « HABILLES » NE SONT PAS AUTORISES SUR LES BASSINS ;**
- Seuls les SLIPS de bain sont autorisés dans les bassins ;

J'ai pris connaissance du Règlement Intérieur, de la Piscine ainsi que celui du C.M.H, je les accepte et je m'engage à les respecter et à les faire respecter.

Nom et Signature de l'adhérent ou de son représentant pour les mineurs

Madame Monsieur

Signature

REGLES D'ADHESION et de FONCTIONNEMENT

SANS DOSSIER COMPLET (certificat médical, photo, enveloppe et cotisation) **PAS D'ACCES AUX BASSINS !**

Les créneaux du club des Marsouins sont réservés UNIQUEMENT aux adhérents du C.M.H.

1) Inscriptions (Documents indispensables pour l'inscription) :

- La Fiche d'Inscription** (FI) dûment complétée et signée par l'adhérent ou son représentant légal (pour les mineurs) ;
- Un certificat médical** (CM) de NON contre-indication à la pratique de la natation (ou du Water-polo), de moins de 3 mois (avec mention « surclassement » ou « double surclassement » pour les poloïstes) ;
- Le règlement de la cotisation** pour la saison à venir ; *Aucun remboursement n'est effectué en cours d'année sauf : En cas de contre indication médicale dûment justifiée (certificat médical exigé) et après décision du conseil d'administration. Le remboursement sera proportionnel au temps de présence déduit des frais de dossier (40€). Tout mois débuté est dû.*
- Une photo d'identité ;**
- Une enveloppe timbrée** vierge ;

2) Règles pour les entraînements :

- Chaque adhérent doit être muni de sa carte magnétique obligatoire pour franchir le tourniquet d'accès à la piscine ; *(en cas de perte de la carte, une nouvelle carte vous sera facturé 5€)*
- Cette carte magnétique est programmée pour entrer aux horaires des entraînements auxquels leurs inscriptions donnent droit. Aucun adhérent ne doit être dans l'eau avant l'heure du début du cours ni rester dans l'eau à la fin de la séance.
- Respecter les horaires des séances
- Chacun doit respecter les règles de politesse élémentaire (« Bonjour ! » etc.) notamment envers le personnel de la piscine, les entraîneurs et moniteurs, les autres adhérents ainsi que les officiels ;
- TOUS les nageurs se déshabillent obligatoirement dans les vestiaires collectifs :
 - N° 3 pour les Filles et N° 4 pour les Garçons ;
- AVANT de PÉNÉTRER dans les vestiaires OBLIGATION de se déchausser ;
- Il est matériellement impossible, dans certain cas, aux entraîneurs ou dirigeants d'alerter les parents en cas d'indisponibilité de la piscine, de l'entraîneur ou encore pour toute autre raison (par ex : intempéries). Les parents ou responsables sont tenus de s'assurer que la séance aura bien lieu ..*

3) Divers :

- Le club des Marsouins décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans l'établissement.**
- Obligation de passer par les vestiaires collectifs et les pédiluves pour accéder aux bassins.**
- En dehors des cours définis, les adhérents du club doivent obligatoirement s'acquitter d'un droit d'entrée « Piscine ».**

Droit à l'image : Je soussigné(e) Madame Monsieur :

Adhérent au Club des Marsouins, autorise l'association à utiliser les images de chaque membre, fixes ou audiovisuelles, prises en toute occasion, sur lesquelles il pourrait apparaître, dans tous ses moyens de communication (journaux, internet, affiches etc.).

Signature

Bébé Nageur (6 mois à 3 ans)

(1 enfant et 2 adultes)

Frais de dossier : **40€** (1 séance comprise)

La séance : **5€**

Ecole de Natation

Hérouvillais : **185€**

Non Hérouvillais : **195€**

Crèche Nautique	JM 1	JM 2	JM 3	JM 4
-----------------	------	------	------	------

Jour et Horaire :

Compétiteur

Hérouvillais : **200€**

Non Hérouvillais : **210€**

Natation

Water-Polo

Avenirs	Jeunes	Ecole de Polo
Avenirs 1	Juniors	Loisirs
Avenirs 2	Masters	N3 G, N1 F, Régionale

Loisirs / Adultes

Hérouvillais : **185€**

Non Hérouvillais : **195€**

Loisirs 13 – 15 Ans	Loisirs 16 – 18 Ans	Adultes Perf Midi	Adultes Perf Soir
---------------------	---------------------	-------------------	-------------------

Santé, Forme et Bien-être, Officiel

Aquagym, Aquajogging, Forme santé, Circuit-training : Hérouvillais : **125€**

Non Hérouvillais : **135€**

Rand'eau :

Frais de dossier : **40€** (1 séance comprise)

La séance : **5€**

Aquagym	Aquajogging	Forme Santé
Circuit Training	Rand'eau	Officiel

Jour et Horaire :

Informations Complémentaires : (Santé, etc...)

Récapitulatif (Réservé au Club des Marsouins)

Groupe : Jour et horaire :

Pièces fournies :

Certificat Médical

Photo

Enveloppe timbrée (non libellée)

Règlement :

Adhérent 1 : _____ = _____ €

Adhérent 2 : _____ = _____ €

Adhérent 3 : _____ = _____ €

Montant Total = _____ €

Paie ment :

Carte Vivacité :

- Tranche Bleu : _____ = _____ €
- Tranche Rouge : _____ = _____ €
- Tranche Jaune : _____ = _____ €
- Tranche Verte : _____ = _____ €

COS : _____ = _____ €

CE : _____ = _____ €

Chèques Vacances : _____ = _____ €

Coupon Sport : _____ = _____ €

Atouts Normandie : _____ = _____ €

Espèces : _____ = _____ €

Chèque(s) : Banque : _____ et Nom sur les chèques (si différent) : _____

- N°= _____ = _____ €
- N°= _____ = _____ €
- N°= _____ = _____ €
- N°= _____ = _____ €
- N°= _____ = _____ €

Total Payé : _____ €

Restant Du : _____ €

Commentaire (s) :